

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Comité Syndical du**  
**Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc**  
**& Vignobles**

NOUVEAUX MEMBRES

Affiliés au Comité En exercice syndical	Présents
---	----------

37	37	31
----	----	----

Date de la convocation

28/04/08

Date d'affichage

28/04/08

Objet de la Délibération

Adoption des tarifs des  
 Spectacles du Festival  
 Musiques au Chœur du Vignoble

Séance du 14 mai 2008

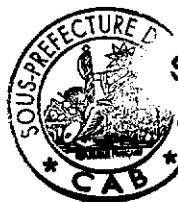
L'an deux mille huit

Et le quatorze mai 2008

à Dix Sept heures Trente , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

**G.AFFRE** (CdC Saint-Chinian), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JN BADENAS** (Conseil Général), **D.BEDOS** (CdC Coteaux-Châteaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BARSSE** (Bédarieux), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F. GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon) **MH LAVASTRE** (Bédarieux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **A. MARTINEZ** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **R PAILLES** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général)



SOUS PREFECTURE  
 REÇU LE

27 MAI 2008

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après le 23/05/08

et publication

du 23/05/08

**Objet : Adoption des tarifs des spectacles du Festival "Musiques au chœur du vignoble"**

"Musiques au chœur du vignoble", festival culturel itinérant, s'inscrit dans la politique culturelle de diffusion de spectacle vivant du Pays. Il intègre, en 2008, le soutien aux pratiques amateurs.

Ce festival, mené en partenariat avec les Syndicats de Producteurs, les caves particulières et coopératives, les Offices de Tourisme, le milieu associatif, les communes et communautés, l'ADDM 34, le GAL Leader +, le Conseil Général, vise à :

- proposer en avant-saison touristique un événement culturel original et de qualité en cohérence avec le calendrier annuel d'animations,
- renforcer l'identité vigneronne du territoire par une programmation musicale alliée à la présentation des vins de nos terroirs, mariage apprécié du public, des artistes et des vignerons,
- mobiliser les acteurs locaux dans la dynamique d'un projet commun et partagé dans un large partenariat, qui rassemble tourisme, économie, culture et patrimoine,
- représenter un vecteur de développement et de communication du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

L'édition 2008 sera composée de dix concerts-dégustation, dont quatre par l'Orchestre de Pays, qui s'étaleront du 7 au 31 Mai, selon la programmation suivante :

- Mercredi 7 Mai – St Chinian – Atelier d'écritures, conte, concert BAYOU BROTHERS - 12 Euros
- Vendredi 9 mai – Quarante – Concert TRIO ZIRA - 8 Euros
- Samedi 10 Mai – Murviel les Béziers - Concert Orchestre de Pays – Gratuit
- Dimanche 11 mai – Le Bousquet d'Orb - Concert Orchestre de Pays – Gratuit
- Vendredi 16 mai – Aigne – Concert et dégustation ANNA CRUZ - 8 Euros
- Samedi 17 mai – Berlou – Concert Eminent Tzigane Complot - 10 Euros
- Vendredi 23 mai – Capestang – Concert Orchestre de Pays – Gratuit
- Samedi 24 mai – Roujan – Concert Orchestre de Pays – Gratuit
- Vendredi 30 mai – Siran – Concert et dégustation, Allegria Brass Band - 8 Euros
- Samedi 31 mai – Cessenon – Concert Orchestre Méditerranée, la Cantarela de Béziers - 12 Euros

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 113 064 € pour lequel les cofinancements ont été obtenus auprès du Conseil Général, pour 64.000 €, et auprès du programme Leader, pour 26.451 €, l'autofinancement étant de 22.613 €.

Il convient, en outre, de conventionner avec les communautés de communes Lirou-Canal, Saint-Chinianais, Orb-Jaur et Minervois, relativement à leur contribution aux spectacles, fixée à 0,30 €/habitant.

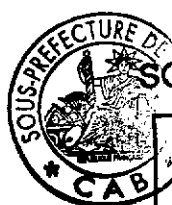
Par ailleurs, le spectacle de l'Orchestre du Pays dédié au centenaire des événements de 1907 a été enregistré et a fait l'objet de deux éditions, l'une sonore, l'autre audiovisuelle. Je vous propose de fixer le prix de vente du double album "Le Clairon du Gueux" qui sera présenté au public à l'occasion du festival Musiques au chœur du Vignobles, à 12 € TTC. Le DVD, enregistré lors de la représentation du 10 Novembre 2007, à Saint Pons de Thomières, sera offert pour tout achat du CD.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur la programmation proposée, sur la grille de tarifs ainsi que sur le prix de vente du CD et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la programmation proposée, sur la grille de tarifs ainsi que sur le prix de vente du CD et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 14 mai 2008.



SOUS PREFECTURE  
REÇU LE  
27 MAI 2008  
SERVICE COURRIER

Le Président  
Francis BOUTES

